



Avis d'appel à candidatures

pour l'inscription des concepteurs qualifiés sur la liste des concepteurs habilités à réaliser les études des projets de bâtiments civils relevant de l'Office du Commerce de Tunisie au titre de l'année 2026, pour les projets dont le coût prévisionnel n'excède pas trois (3) millions de dinars

L'Office du Commerce de la Tunisie (OCT) se propose de lancer un appel à candidatures afin d'inviter les concepteurs qualifiés à soumettre leur dossier pour l'inscription sur la liste officielle des concepteurs. Cette liste permettra la sélection par désignation directe pour la réalisation des études et le suivi des travaux des projets de bâtiments civils relevant de l'OCT au cours de l'année 2026, dont le coût ne dépasse pas trois millions de dinars. Cette procédure intervient conformément à l'arrêté de la ministre de l'équipement et de l'habitat du 31 janvier 2024, portant fixation des procédures et des critères de désignation des concepteurs pour la réalisation des projets de bâtiments civils.

Les architectes, ingénieurs-conseils et bureaux d'études qualifiés souhaitant participer sont invités à soumettre leur dossier de candidature via la plateforme des marchés publics en ligne TUNEPS sur le site www.tuneps.tn, au plus tard le lundi 13 avril 2026 à 10h00. Le dossier de candidature doit inclure les documents suivants au format PDF :

Le dossier de candidature comprend :

1. Cahier de candidature des concepteurs qualifiés pour l'inscription sur la liste de l'Office du Commerce de la Tunisie pour la sélection par désignation directe pour la réalisation d'études et le suivi des travaux de bâtiments civils – 2026, signé, daté et accompagné de toutes ses annexes et documents justificatifs.
2. Demande de prestation de services au nom du Président-Directeur Général l'Office du Commerce de la Tunisie (OCT).
3. Fiche d'informations générales sur le candidat (Annexe 1).
4. Diplômes et certificats académiques du candidat.
5. Curriculum vitae du candidat.
6. Copie du cahier des charges relatif à l'exercice de la profession en vigueur.
7. Certificat d'inscription au tableau de l'Ordre professionnel compétent (OAT ou OIT pour l'année en cours).
8. Copie récente du Registre National des Entreprises (RNE) précisant l'adresse du siège social et la date de début d'activité.
9. Le plan de charge relatif à tous les projets de bâtiments civils confiés aux candidats (Annexe 2).
10. Tableau des projets de bâtiments civils réalisés par le candidat selon les procédures de désignation directe (Annexe 3).
11. Les compétences du candidat en matière de la maîtrise de l'énergie à travers l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, l'économie de l'eau, la protection de l'environnement, le développement durable et la limitation des effets du changement climatique.

Les dossiers de candidatures seront ouverts au cours d'une séance fermée, prévue lundi 13 avril 2026 à 10h30, au siège principal de l'Office du Commerce de la Tunisie (OCT), situé au 65, rue de Syrie, 9^e étage, Tunis.